



NOTRE CODE DE VIE

Le code de vie de l'école des Sentiers est représenté par six règles qui reflètent les valeurs préconisées dans notre projet éducatif soit : le respect de soi et des autres, la rigueur intellectuelle, l'engagement et l'autonomie. De plus, le vouvoiement est favorisé envers le personnel de l'école.

Les fondements qui soutiennent ces six règles sont :

- Assurer un bon fonctionnement dans l'école en offrant un environnement de qualité ;
- Assurer un climat harmonieux afin que chacun se sente respecté et en sécurité ;
- Assurer le bon déroulement des cours afin d'optimiser les apprentissages des élèves ;
- Former un bon citoyen pour notre société du 21^e siècle.

En cas de non-respect du code de vie, la démarche propose des interventions éducatives favorisant le développement des bons comportements. L'objectif de ces interventions est d'aider l'élève à prendre conscience de son comportement inadéquat et de le soutenir dans sa recherche de solutions. Ce processus d'intervention est établi selon une démarche responsable visant à supporter l'élève dans sa réussite éducative.

La gestion des manquements mineurs et majeurs repose sur une démarche éducative. Cependant, la gestion des comportements est appliquée selon la gravité des gestes.

Dans le but de bien appliquer le code de vie, il est essentiel que tous les intervenants qui gravitent autour de l'élève (parents, enseignants, professionnels, personnel de soutien et direction) adhèrent à la démarche. En somme, la collaboration et la concertation de tous sont indispensables.

Par ailleurs, afin de faire face aux obligations légales découlant de la loi visant à prévenir et combattre l'intimidation et la violence, l'école des Sentiers s'est dotée d'un plan d'action pour prévenir et traiter la violence dans le but d'offrir aux élèves et aux membres du personnel un environnement sain et sécuritaire. La violence et l'intimidation de tous genres sont inacceptables. Elles ne sont pas tolérées au sein de notre établissement, ni dans les autobus scolaires, ni par le biais de l'Internet, ni par les médias sociaux. Le plan de lutte est disponible pour consultation sur le site Internet de l'école à www.sentiers@cspdps.qc.ca.

Règles		Raisons	Renforcement du bon comportement
1	Je me respecte et je respecte les autres en gestes et en paroles.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour se sentir bien, en confiance et en sécurité ; • Pour vivre dans un climat agréable et harmonieux ; • Pour respecter les gens qui sont différents de moi. LIP Art. 18.1	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragement verbal ou écrit ; • Annonce publique d'un bon geste ; • Communication positive avec les parents ; • Projet récompenses ; • Voyage émulation ; • Agents de bonnes nouvelles.
2	Je respecte les lieux (environnement) et le matériel mis à ma disposition.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour assurer ma sécurité et celle des autres ; • Pour profiter d'un matériel en bon état et plus longtemps ; • Pour vivre dans un milieu propre et agréable ; • Pour respecter le matériel emprunté et partagé avec les autres. LIP Art. 18.2	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement social immédiat ; • Encouragement verbal ou écrit ; • Projet récompenses.
3	J'apporte en classe uniquement le matériel exigé par mon enseignant.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour favoriser un climat propice à l'apprentissage ; • Pour maximiser les conditions d'apprentissage ; • Pour être en mesure de faire le travail demandé et de participer activement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragement verbal ou écrit ; • Renforcement social immédiat ; • Projet récompenses.
4	J'arrive à l'heure et j'assiste à tous mes cours.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour permettre un climat propice à l'apprentissage et favoriser ma réussite scolaire ; • Pour assurer le bon fonctionnement du cours. LIP Art. 14	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragement verbal ou écrit ; • Renforcement social immédiat ; • Projet récompenses.
5	Je m'habille en respectant le code vestimentaire de l'école.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour respecter les valeurs véhiculées par l'école ; • Pour favoriser une bonne hygiène personnelle ; • Pour assurer sa sécurité et celle des autres lors des cours particuliers (ex. : éducation physique et laboratoire de sciences). 	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragement verbal ou écrit ; • Renforcement social immédiat ; • Projet récompenses.
6	J'effectue le travail demandé et je remets mes travaux à temps, complets et bien faits.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour favoriser mes apprentissages et ma réussite scolaire ; • Pour me permettre d'être fier de moi ; • Pour respecter les valeurs véhiculées par l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragement verbal ou écrit ; • Renforcement social immédiat ; • Communication positive avec les parents ; • Privilèges accordés ; • Projet récompenses.

Mesures d'aide		Exemples de manquement (Liste non exhaustive)	Intervenants responsables
<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur le comportement et recherche de solutions avec l'élève sur le comportement attendu ; • Feuille de route ; • Soutien à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice ; • Entente d'engagement avec l'élève et les parents ; • Communication régulière entre un intervenant de l'école et un parent. 	Mineur	<ul style="list-style-type: none"> • Chicane ; • Cris ; • Bavardage ; • Etc. 	<p>Dans tous les cas, la direction adjointe associée au niveau de l'élève ainsi que son tuteur ou tout autre intervenant (technicien en éducation spécialisée, psychoéducatrice...) seront sollicités afin d'établir un plan d'action spécifique aux besoins de l'élève.</p>
	Majeur	<ul style="list-style-type: none"> • Gestes ou paroles portant atteinte à l'intégrité physique ou morale d'une personne ; • Intimidation ; • Etc. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur le comportement et recherche de solutions avec l'élève sur le comportement attendu ; • Soutien à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice ; • Entente d'engagement avec l'élève et les parents. 	Mineur	<ul style="list-style-type: none"> • Déchets par terre ; • Etc. 	
	Majeur	<ul style="list-style-type: none"> • Vandalisme ; • Bris de matériel ; • Graffitis ; • Etc. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Note aux parents dans l'agenda ; • Rappel à l'élève de la règle avant une activité ; • Retour sur le comportement et recherche de solutions avec l'élève sur le comportement attendu ; • Feuille de route ; • Rencontre avec un enseignant-ressource ; • Entente d'engagement avec l'élève et les parents ; • Plan d'action personnalisé. 	Mineur	<ul style="list-style-type: none"> • Possession ou utilisation de matériel non nécessaire ou non autorisé en classe ou à l'école ; • Etc. 	
	Majeur	<ul style="list-style-type: none"> • Récurrence du manquement ; • Opposition ; • Etc. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Courriel aux parents ; • Rappel à l'élève de la règle ; • Rencontre avec le tuteur ; • Retour sur le comportement et recherche de solutions avec l'élève sur le comportement attendu ; • Feuille de route ; • Rencontre avec une personne-ressource ; • Entente d'engagement avec l'élève et les parents. 	Mineur	<ul style="list-style-type: none"> • Retards ou absences non motivés ; • Non-respect des conséquences ; • Etc. 	
	Majeur	<ul style="list-style-type: none"> • Absences anormales ; • Récurrence des manquements mineurs ; • Etc. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Rappel à l'élève de la règle avant une activité ; • Retour sur le comportement et recherche de solutions avec l'élève sur le comportement attendu ; • Entente d'engagement avec l'élève et les parents ; • Appel aux parents afin de venir chercher l'élève. 	Mineur	<ul style="list-style-type: none"> • Non-respect du code vestimentaire ; • Etc. 	
	Majeur	<ul style="list-style-type: none"> • Port de vêtements ou d'accessoires provocateurs ou à caractère violent ; • Etc. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Note aux parents (courriel, note au dossier) ; • Rappel à l'élève de la règle de vie ; • Retour sur le comportement et recherche de solutions avec l'élève sur le comportement attendu ; • Soutien à l'élève lors de l'activité réparatrice ; • Entente d'engagement avec l'élève et les parents ; • Rencontre avec une personne-ressource ; • Feuille de route ; • Plan d'action personnalisé ; • Intégration progressive à l'école ou dans la classe. 	Mineur	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux ou devoirs non faits ; • Etc. 	
	Majeur	<ul style="list-style-type: none"> • Récurrence du manquement mineur ; • Etc. 	